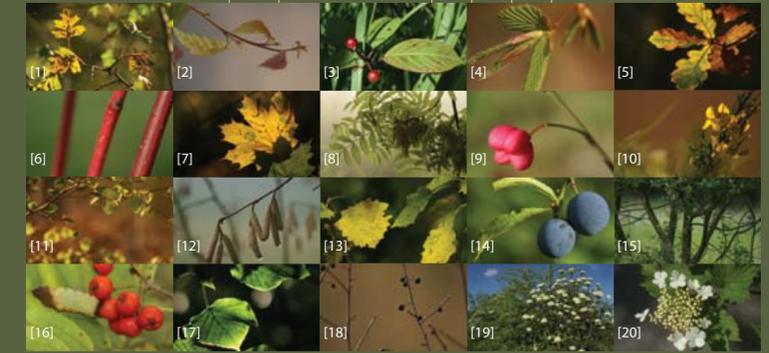
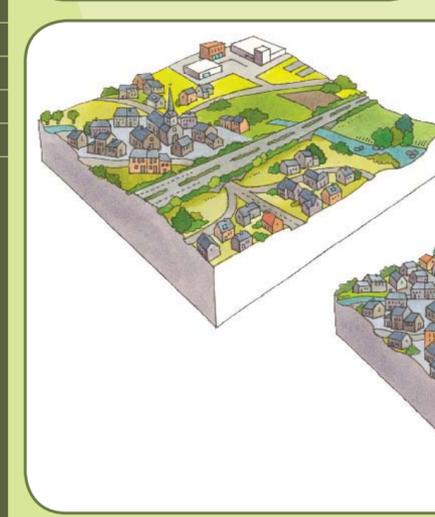
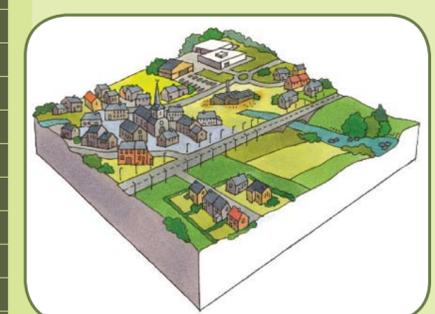
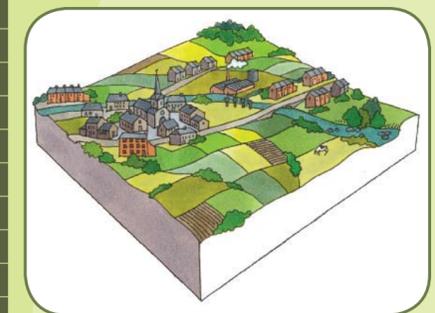
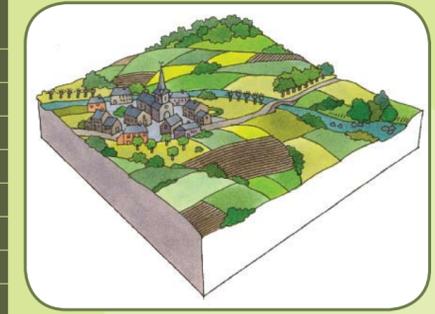


QUELQUES VÉGÉTAUX BIEN ADAPTÉS À NOTRE TERRITOIRE :
liste non exhaustive

Nom	Hauteur max.	Floraison	Haie	Isolé	Massif arbustif	Remarques
Aubépine à un style [1] <i>Crataegus monogyna</i>	7 m.	Blanche Mai-juin	*	*	*	↓ Essence épineuse rendant la haie impénétrable. Idéal pour la nidification des oiseaux.
Bouleau verruqueux [2] <i>Betula pendula</i>	20 m.		*	*	*	↓ Fruits toxiques.
Bourdaïne [3] Frangula Alnus	5 m.	Verdâtre Mai-septembre	*	*	*	↓ Essence idéale pour une haie basse taillée.
Charme commun [4] <i>Carpinus betulus</i>	20 m.	Fleurs verdâtres Avril-mai	*	*	*	↓ Feuillage persistant en hiver. Idéal pour une haie.
Chêne pédonculé [5] <i>Quercus robur</i>	30 m.		*	*	*	↓ Fruits comestibles.
Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i>	5 m.	Jaune Mars-avril	*	*	*	↓ Fruits non comestibles.
Cornouiller sanguin [6] <i>Cornus sanguinea</i>	4,5 m.	Blanche Mai-juin	*	*	*	↓ Arbre à croissance lente.
Erable champêtre <i>Acer campestre</i>	12 m.	Verdâtre Avril	*	*	*	↓ Très belle teinte des feuilles à l'automne. Sensible au manque d'eau et aux fortes chaleurs.
Erable plane [7] acer platanoides	30 m.	Vert-jaune Avril	*	*	*	↓ Préfère les sols frais (fonds de vallée).
Erable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	30 m.	Vert-jaune (à ± 25 ans) Avril	*	*	*	↓ Plante toxique. Très beaux fruits à l'automne.
Frêne commun [8] <i>Fraxinus excelsior</i>	30 m.	Avril-mai	*	*	*	↓ Très belle floraison jaune au printemps.
Fusain d'Europe [9] <i>Euonymus europaeus</i>	5 m.	Jaunâtre Mai	*	*	*	↓ En haie, essence gardant ses feuilles en hiver.
Genêt à balais [10] <i>Cytisus scoparius</i>	2 m.	Jaune Mai-juin	*	*	*	↓ Feuillage persistant, baies appréciées par les oiseaux.
Hêtre commun [11] <i>Fagus sylvatica</i>	35 m.	Mai	*	*	*	↓ Fruits utilisés pour la fabrication d'eau de vie.
Houx <i>Ilex aquifolium</i>	6 m.	Blanche Mai-juin	*	*	*	↓ Arbre très résistant au gel. Fruit comestible.
Merisier <i>Prunus avium</i>	20 m.	Blanche Avril-mai	*	*	*	↓ Arbre résistant, belle fructification à l'automne. Croissance rapide.
Néflier <i>Mespilus germanica</i>	4 m.	Blanche Mai-juin	*	*	*	↓ Poirs comestibles mais goût âpre.
Noisetier [12] <i>Corylus avellana</i>	6 m.	Fleurs jaunâtres Mars	*	*	*	↓ Existe de nombreuses variétés.
Peuplier tremble [13] <i>Populus tremula</i>	25 m.		*	*	*	↓ Essence très appréciée par les oiseaux.
Poirier commun <i>Pyrus communis</i>	12,5 m.	Blanche Avril-mai	*	*	*	↓ Belle floraison très odorante.
Pommier commun <i>Malus pumila</i>	10 m.	Blanche Avril-mai	*	*	*	↓ Préfère les sols frais et humides.
Prunellier [14] <i>Prunus spinosa</i>	5 m.	Blanche Mars-mai	*	*	*	↓ Floraison très utile pour les abeilles.
Robinier faux-acacia <i>Robinia pseudoacacia</i>	20 m.	Blanche Mai-juin	*	*	*	↓ Essence très appréciée des oiseaux en hiver.
Saule blanc <i>Salix alba</i>	15 m.	Blanche Avril-mai	*	*	*	↓ Fruit rouge utilisé avec le sureau noir en gelée.
Saule marsault [15] <i>Salix caprea</i>	12 m.	Fleurs Mars-avril	*	*	*	↓ Fruits comestibles en gelée et confiture.
Sorbier des oiseleurs [16] <i>Sorbus aucuparia</i>	15 m.	Blanche Mai	*	*	*	↓ Parfum très agréable. Fleurs utilisées en infusion.
Sureau à grappes <i>Sambucus racemosa</i>	4 m.	Blanche Avril-mai	*	*	*	↓ En haie, essence facile à tailler.
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	6 m.	Blanche Avril-juin	*	*	*	↓ Fruit légèrement toxique consommé en quantité.
Tilleul à grandes feuilles <i>Tilia platyphyllos</i> [17]	30 m.	Blanche Juin-juillet	*	*	*	↓ Fruit non toxique. Aime les sols humides.
Troène commun [18] <i>Ligustrum vulgare</i>	4 m.	Blanche Juin-juillet	*	*	*	
Viorne lantane ou manciennne <i>Viburnum lantana</i> [19]	4 m.	Blanche Mai-juin	*	*	*	
Viorne obier [20] <i>Viburnum opulus</i>	4 m.	Blanche Mai-juin	*	*	*	



LE PAYSAGE AU FIL DU TEMPS



Les paysages évoluent et continueront d'évoluer. Certaines évolutions ont entraîné des conséquences importantes mais les grandes infrastructures ne sont pas forcément les éléments les plus destructeurs.

1830
Lors de l'indépendance de la Belgique, une société encore très agricole

1900
Un développement important de l'industrie et de l'artisanat

2000
Des infrastructures routières très présentes et un développement de l'habitat en périphérie des villages

et demain ?

NOS PAYSAGES, UNE DIVERSITÉ À MAINTENIR



Ensemble du bas-plateau limoneux hennuyer. Un paysage ouvert de labours. Un habitat lié au réseau routier et des fermes isolées.



Moyen plateau de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Une alternance de prairies et bois. Un habitat groupé.



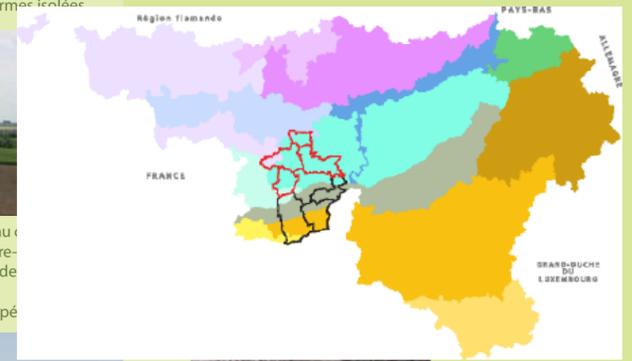
Dépression de la Fagne. Des prairies ponctuées de collines boisées. Un habitat groupé.



Haut-plateau de l'Ardenne centrale. Des bois ponctués de clairières herbagées. Un habitat groupé.

L'Entre-Sambre-et-Meuse se situe à la confluence de plusieurs territoires paysagers, Condroz, Fagne, Plateau limoneux hennuyer (Thudinie), Ardenne... Il en résulte une diversité de reliefs, de milieux naturels couplée à un patrimoine bâti varié.

Le relief fait varier l'implantation et donne une forme particulière à chaque village. La nature du sol détermine les matériaux traditionnels mis en œuvre et, de fait, la couleur des villages. Le bâti joue un rôle essentiel dans la distinction des paysages.



Toutes ces recommandations sont d'ordre général. Il ne s'agit pas d'obligations. Chaque projet de construction doit être étudié individuellement pour s'insérer au mieux dans le cadre qui lui est propre. Différents interlocuteurs peuvent vous renseigner pour que votre projet puisse allier vos envies à la nécessité de préserver le cadre de vie de tous.

- Le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) définit des prescriptions urbanistiques précises d'application dans les villages soumis à cette réglementation.
- Chaque projet doit respecter le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Pour en savoir plus :
Le service urbanisme et environnement de votre commune est votre premier interlocuteur concernant votre projet. Il est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Pour obtenir un avis de principe :
DGATLP Directions extérieures du Hainaut-Charleroi 071/65.48.80 et de Namur 081/24.61.11 <http://mrw.wallonie.be/DGATLP>

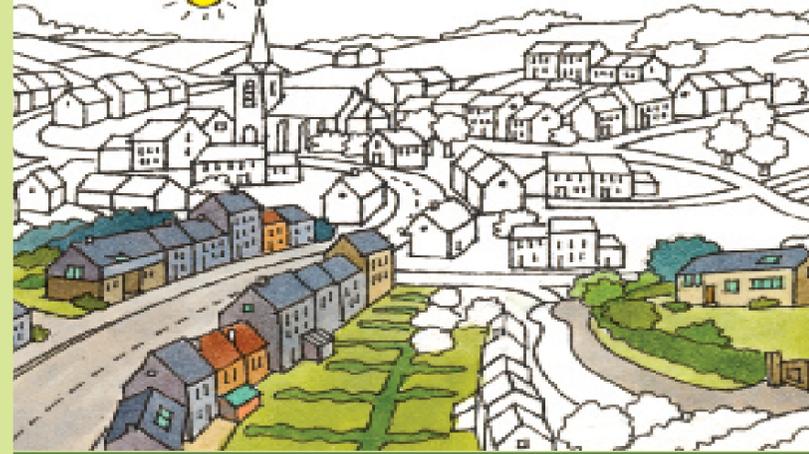
Pour l'aménagement de votre jardin et les subventions pour la plantation de haies :
<http://environnement.wallonie.be> 081/33.50.50

Comité de suivi et de relecture :
V. Boulet, D. Bragard, H. Brichet,
E. Cuyppers, M. Deconinck, G. Devillers,
F. Francard, M.-F. Godart, D. Istaz,
J. Lobet, A. Quintart, O. Servais,
S. Teggouri, A. Vandael, M. Vanhamme.

Conception / coordination :
Groupe d'Action Locale
de l'Entre-Sambre-et-Meuse /
Thibault ROY
Graphisme : www.montagneamalice.be
Illustrations : www.kathelyn.com
Photos : www.michel-fautsch.be,
J.V. Biron, T. Roy

Avec le soutien financier de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpinnes et Walcourt. Dans le cadre du programme Leader+.

CONSTRUIRE LE PAYSAGE DE DEMAIN EN ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE



«Le paysage définit une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations» - Convention européenne des paysages, 2000.

Ce guide a pour vocation de suggérer des pistes afin de préserver le cadre de vie pour tous, habitant comme visiteur.

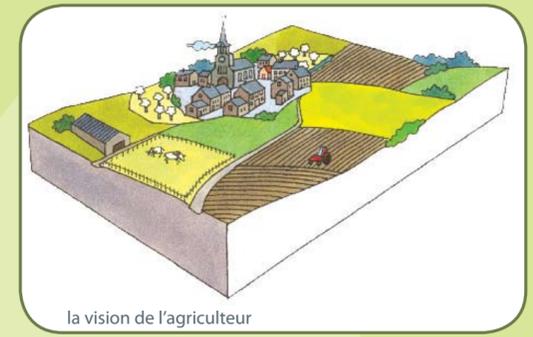
7 QUESTIONS CLÉS POUR RÉUSSIR SON PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION



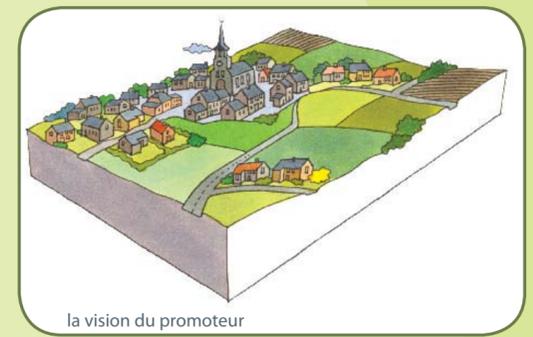
- Pourquoi choisir une bonne orientation pour son projet ?
- Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet dans la parcelle ?
- Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?
- Pourquoi adapter le projet à la pente du terrain ?
- Pourquoi harmoniser le projet avec l'architecture existante ?
- Pourquoi lier son projet à la rue ?
- Pourquoi aménager les abords ?

LE PAYSAGE, UNE NOTION SUBJECTIVE.

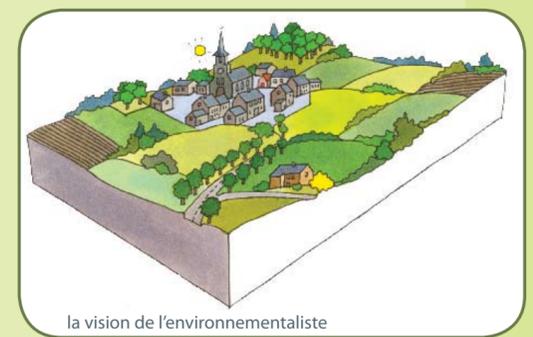
Chacun en a sa vision selon l'usage qu'il en a.



la vision de l'agriculteur



la vision du promoteur

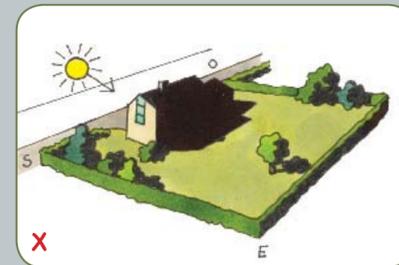


la vision de l'environnementaliste

L'exode rural avait "vidé" les campagnes. Mais, de nos jours, le mouvement tend à s'inverser. L'envie de vivre dans un cadre de vie de qualité entraîne une urbanisation accrue des milieux ruraux. Cette urbanisation parfois mal contrôlée est le principal facteur de déstructuration des paysages.

Pour palier ce problème, il est nécessaire dans tout projet de construction de se poser quelques questions clés afin d'intégrer au mieux le bâti dans son environnement paysager. Ces questions concernent aussi bien la construction que l'aménagement des abords.

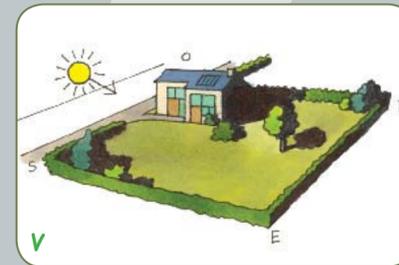
[1] L'ORIENTATION



Pourquoi choisir une bonne orientation pour son projet ?
Pour optimiser le confort de la maison et réduire le coût de ses factures énergétiques

Comment ?

- En observant l'orientation générale du bâti environnant (dans le cas d'une zone bâtie)
- En positionnant au sud/sud-est les façades les plus ouvertes (pièces de vie), à l'inverse, au nord et à l'ouest, privilégier des ouvertures de petite dimension pour les pièces de nuit.



[2] L'IMPLANTATION SUR LA PARCELLE



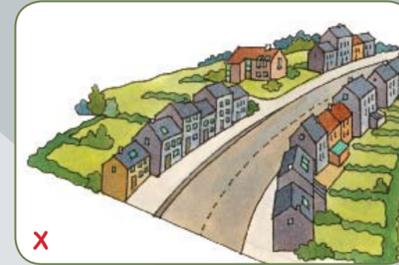
Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet dans la parcelle ?
Pour permettre une utilisation plus rationnelle de l'espace disponible

Comment ?

- En privilégiant une implantation à front de voirie afin de limiter les espaces résiduels, de dégager des vues et de diminuer les distances de raccord aux différents réseaux (eau, gaz, électricité...)



[3] LE BÂTI EXISTANT



Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?
Pour respecter la structure traditionnelle du village et harmoniser l'espace-rue

Comment ?

- En regardant comment le bâti traditionnel est implanté.
- En marquant l'alignement soit par le bâti lui-même, soit par une haie ou une clôture.



Dans le cas de la création d'un lotissement

- Privilégier une mitoyenneté ou semi-mitoyenneté dans les nouvelles constructions, une implantation en bordure ou très léger recul vis-à-vis de la voirie.



[4] LA PENTE DU TERRAIN



Pourquoi implanter la maison par rapport au relief ?
Pour respecter le profil naturel du terrain et minimiser l'impact du projet dans le paysage.

Comment ?

- En adaptant le projet au terrain et non l'inverse



[5] L'ARCHITECTURE



Pourquoi harmoniser le projet avec l'architecture existante ?

- Pour maintenir l'homogénéité architecturale du cadre dans lequel s'inscrit la construction
- Pour entrer en dialogue avec les maisons voisines

Comment ?

- En observant la silhouette des villages, la couleur des murs, des châssis, des toitures, le gabarit des constructions...
- En privilégiant une toiture à deux versants à faitage central
- En privilégiant un volume simple dépourvu d'éléments en saillie (véranda, lucarne)
- En utilisant des matériaux contemporains compatibles avec le territoire et exprimant une certaine sobriété dont le format, la teinte et la texture se rapprochent des matériaux traditionnels



[6] RELATION À LA RUE



Pourquoi aménager la transition entre le jardin et la rue ?
Pour assurer une transition douce entre la rue et la maison.

Comment ?

- En privilégiant des aménagements sobres en lien avec l'environnement immédiat
- En préservant au maximum le patrimoine végétal existant



Il est important de ne pas couper la construction de l'environnement existant. Tout cela pour maintenir le caractère convivial et rural de l'espace-rue et maintenir un tissu social.

- si un talus sépare la parcelle de la rue, conserver le profil initial du talus, protéger les végétaux qui le stabilisent (haie, arbre isolé...)
- privilégier des solutions simples et peu onéreuses (accotement enherbé et fossé qui jouent un rôle au niveau du ruissellement et font également office de corridor écologique)

Attention, la zone de recul qui correspond à l'espace situé entre la voirie et l'habitation est à adapter au contexte local (le relief du sol par exemple) et devrait idéalement répondre aux prescriptions liées à l'implantation (voir [2]).

[7] HAIES ET JARDINS



Pourquoi aménager les abords de la maison ?
Pour préserver et maintenir la biodiversité

Comment ?

- pour la haie, privilégier l'utilisation d'essences locales.
- intégrer ne signifie pas masquer. Il convient de maintenir des vues à travers la parcelle pour avoir une rue plus "ouverte" sur les paysages des alentours
- varier les essences au sein d'une même haie afin d'éviter une certaine uniformité et de maintenir la biodiversité, minimum trois ou quatre essences différentes.

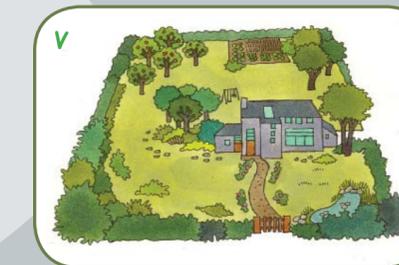
Il existe plusieurs types de haies à privilégier selon leur implantation et leur fonction :

- sur la rue : privilégier la haie basse
- pour se protéger du vent : la haie libre en variant les essences
- en limite de parcelle non bâtie : une haie libre ou une haie basse ponctuée d'arbres



L'aménagement du jardin devrait, comme pour la maison, se faire en fonction du paysage local.

- utiliser des végétaux robustes adaptés au climat et à la nature du sol.
- privilégier l'utilisation de feuillus naturellement présents en Wallonie
- utiliser des arbres fruitiers. Les vergers marquent souvent une transition entre le village et les campagnes plus ouvertes



voir la liste des essences au dos de cette page